

Vivre à Arbin

Lettre à un Ami

Conseil Municipal

Réunion du Conseil

Lettre n°171.

Bien cher Albinus,

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 juin. 11 conseillers étaient présents : Mmes Brun et Péjoan avaient donné pouvoir à MM. Nardelli et Appratti. MM. Guiborat et Salmeron étaient absents.

Le compte-rendu de la séance du 31 mai est approuvé à l'unanimité. Le Maire demande l'ajout de 2 points à l'ordre du jour :

- Vente de parcelles dans la ZI.
- Demande de subvention de l'association O' Ptit Grain.

Accord à l'unanimité.

1-Demande de subvention pour travaux de rénovation thermique et éclairage à l'Ecole primaire des Champs auprès :

- De l'Etat dans le cadre du Contrat de Relance, de Ruralité et de Transition Ecologique.
- De l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux).
- De la Région Auvergne Rhône-Alpes.
- Du Département de la Savoie dans le cadre du FDEC (Fonds Départemental d'Equipement des Communes).

Le Maire explique que l'école a été construite dans les années 1978/1979 et n'a fait l'objet que de rénovations partielles concernant l'isolation et l'éclairage. Il propose d'entreprendre une rénovation thermique complète du bâtiment, la pose de faux-plafonds, et une remise à neuf de l'éclairage dans l'ensemble des salles de classe, de la salle de motricité, des couloirs, sanitaires, cantine et bureau. Cette rénovation s'accompagnera de la mise en place de matériel informatique tel que vidéoprojecteurs pour chaque classe. Enfin l'ensemble des peintures seront refaites.

Le montant des travaux de rénovation s'élève à **46 900€ HT** auxquels il y a lieu d'ajouter les travaux de peinture qui seront réalisés en régie pour un montant de **23 100€ HT**. L'ensemble du chantier serait réalisé durant les vacances d'été 2022. Le Maire propose de demander une subvention la plus élevée possible aux 4 divisions administratives ci-dessus avec dérogation pour commencer les travaux sans perdre le bénéfice de l'éventuelle subvention. Accord à l'unanimité. Albinus, comme d'habitude les entreprises consultées ne sont pas citées. Les travaux de peinture seraient, faute de précision, réalisés par les employés des services techniques. Quid de l'informatique ? Coût, adjudicataire, financement ? Mystère...

2-Vente de parcelles dans la ZI : il s'agit des 4 parcelles, objet de la délibération 21/2021 du 31/05/2021 évoquée dans ma lettre 170, à céder à l'entreprise Mouche. Les références cadastrales reprises dans cette délibération n'étaient plus d'actualité... Il y a lieu de délibérer à nouveau en reprenant les références données par le géomètre soit : AI170, AD180, AD183 et AD185 pour 2620m². Accord à l'unanimité.

3- Subvention exceptionnelle à l'association O'Ptit Grain : le Maire explique que cette association, dont le siège est à Arbin, a pour but de développer un café associatif au sein de la Commune. Albinus tu as reçu, comme moi, dans ta boîte en Mai un message/enquête des futurs membres fondateurs de cette association expliquant leur projet. Dans son édition du 27 juin, le DL évoquait la réunion constitutive qui s'est tenue en Mairie le vendredi 24 en présence du Maire, adjoints et conseillers. Les prénoms des membres du bureau (Président, Trésorier, Secrétaire et leurs adjoints) étaient indiqués. Il était en outre précisé que le Maire mettait à leur disposition la salle du rez-de-chaussée et le préau de l'ancienne Mairie (anciennement Aînés Ruraux) et qu'une subvention serait accordée.

Le Maire indique que, par courrier du 27/06/21, l'association a sollicité une aide exceptionnelle de **1 200€** notamment pour financer leur lancement et la journée inaugurale prévue le 18 septembre prochain. Sur proposition du Maire accord à l'unanimité pour verser une subvention de **1 500€**.

Albinus, drôle de paradoxe ! Voilà une Commune qui, à pratiquement chaque Conseil, « court » après des subventions et vend du patrimoine pour restaurer une trésorerie fragile et qui répond positivement à une demande de subvention d'une association en accordant 300€ de plus que ce qu'elle sollicite ! Evidemment qu'il faut encourager les initiatives mais la mise à disposition d'un local rénové, équipé, éclairé et chauffé constitue déjà un bel effort non ?

La séance est levée à 19h45.

A bientôt

Ton ami Nicolas,

Juillet 2021